

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 083-218300614-20260326-22-DE

S<sup>2</sup>LO

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE DRAGUIGNAN

VILLE DE FREJUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	45
Conseillers en Exercice	45

SEANCE DU

26 mars 2026

Télétransmission en Préfecture	0 8 AVR. 2026
Transmission en Préfecture	
Date Réception	0 8 AVR. 2026

Le vingt-six mars deux-mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de FREJUS, régulièrement convoqué le dix-neuf mars deux-mille vingt-six, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur David RACHLINE de la question 1 à 20, puis de la question 22 à 23 et de Monsieur Gilles LONGO, Premier Adjoint, à la question 21.

**PRESENTS** : M. LONGO (sauf aux questions 8 à 12), Mme PETRUS-BENHAMOU (sauf aux questions 9 et 10), M. COLOMAR (sauf aux questions 9 à 12), Mme SOLER, M. AGLIO, Mme LAUVARD (sauf aux questions 8, 11 et 12), M. MARCHAND (sauf aux questions 8, 9, 10 et 14), Mme EL AKKADI (sauf aux questions 9 et 10), M. JOUNIAUX (sauf à la question 8), Mme PLANTAVIN (sauf aux questions 11 et 12), M. DIGANI (sauf aux questions 9 à 12), Mme LEROY (sauf à la question 14), M. SABBAH (sauf aux questions 8 à 10), Mme VANDRA, M. VIOLET (sauf aux questions 9 et 10), Mme BRENDLE (sauf aux questions 9 et 10), M. PERONA, M. BOURDIN (sauf à la question 14), M. SIMON-CHAUTEMPS, M. RENARD (sauf aux questions 8 à 12), M. JULIEN, Mme CAIETTA, Mme LANCINE, M. BERAUD, Mme STEPHAN, M. DALMASSO (sauf à la question 14), M. CHIOCCA, Mme FIHIPALAI, M. ROUX (sauf à la question 1 pour le vote relatif à la C.D.S.P), Mme BENHABREUCHE, Mme AZAHAF, Mme OUADAH, Mme MIRBELLE, Mme DALMASSO, Mme FEUILLEPAIN, M. PITTET, Mme MICHELAN, M. BONNEMAIN (sauf à la 14), M. FOTIA, M. CAMILLERI (sauf aux questions 8, 11 et 12), Mme CHARLET, M. CERRUTI, Mme SCADUTO, Mme ROMANO.

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme PLANTAVIN

**DELIBERATION N° 22**

**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR - DESIGNATION DE  
DEUX REPRESENTANTS ELUS**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 083-218300614-20260326-22-DE

S<sup>2</sup>LO

**POLE ADMINISTRATION ET JURIDIQUE**  
**Secrétariat général**  
**CC/AB/LK**

**DR/CP/CC/AB/LK/KAD**

**ACTE**

**PUBLIE DU 08 AVR. 2026**

**NOTIFIE LE \_\_\_\_\_**

**AU 09 JUIN 2026**

Monsieur David RACHLINE, Maire, expose :

La Commune est adhérente de l'Association des communes forestières du Var.

A la suite du renouvellement du conseil municipal, et conformément à l'article 6 des statuts de cette association, il y a lieu de procéder à la désignation de deux membres élus pour représenter la Commune en son sein.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

DE DESIGNER au scrutin secret à la majorité absolue, un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la Commune au sein de ladite association.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir entendu l'exposé qui précède ;

**DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.**

**DESIGNE, à l'issue d'un scrutin public à main levée, à la majorité absolue, par 43 suffrages, M. CERRUTTI et Mme SCADUTO n'ayant pas pris part au vote, le représentant titulaire et le représentant suppléant qui représenteront la Commune au sein de l'Association des communes forestières du Var.**

Après avoir procédé aux opérations de vote, le Conseil déclare élus :

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Charles MARCHAND	M. Michel BOURDIN

**AINSI FAIT et DELIBERE à Fréjus, le 26 mars 2026.**

**POUR EXPEDITION CONFORME**

La Secrétaire de séance,

Le Maire,



Christelle PLANTAVIN



David RACHLINE